

Un toponyme normano-picard : la *cache* au sens de "chemin de desserte"

Jacques Chaurand

Citer ce document / Cite this document :

Chaurand Jacques. Un toponyme normano-picard : la *cache* au sens de "chemin de desserte". In: Cahier des Annales de Normandie n°26, 1995. Mélanges René Lepelley. pp. 93-104;

doi : <https://doi.org/10.3406/annor.1995.2253>;

https://www.persee.fr/doc/annor_0570-1600_1995_hos_26_1_2253;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

UN TOPONYME NORMANO-PICARD : LA *CACHE* AU SENS DE "CHEMIN DE DESSERTE"

La forme *cache* appartient spécifiquement au normano-picard. Ne comporte-t-elle pas deux traits caractéristiques de ce double domaine : maintien du son *k* devant *a* étymologique, apparition de la chuintante après *t* appuyé sur consonne et suivi de *y*? Le nom dérive du verbe ancien *cachier*, du latin **captiare*, dont le sens général est celui du français "chasser", comme *cache* correspond à "chasse". Nous ne traiterons pas de ce sens général et nous nous réserverons pour un signifié plus étroitement en rapport avec la campagne, ses habitants, leurs activités, ainsi que les lieux où celles-ci se déroulent. Aux deux extrémités du territoire normano-picard, le mot *cache* apparaît en effet au sens de "chemin de desserte" : dans le Cotentin et le Bessin d'une part, dans le nord de la Thiérache et le Hainaut d'autre part. Cet emploi s'explique sans difficulté si nous partons d'un des sens du verbe médiéval *cachier* "conduire, mener (les bêtes)". Le déverbal *cache* est proprement la "conduite des bêtes" : une extension de sens l'a fait s'appliquer au chemin, lieu de l'action.

Grâce à René Lepelley, nous connaissons bien les emplois du mot avec ce sens dans le Val de Saire, ainsi que les grands traits de son histoire¹ : l'exemple le plus ancien remonte à 1310. Grâce à Patrice Brasseur nous pouvons suivre sur la carte 489 de l'ALN, "chemin de desserte", le tracé de l'aire où la forme a été relevée : elle couvre la majeure partie du Cotentin, englobe Guernesey et déborde sur le Bessin (1 pt). Deux fois est apparu à côté de *cache* le dérivé *cachette*, autrement dit "sentier"². La répartition est confirmée par la microtoponymie. Nous trouvons, dans le nord du Cotentin, le lieudit *La Cache* sur le territoire des communes de Saint-Germain-de-Tournebut, Tollevast, et le pluriel *Les Caches* sur ceux de Digosville et de Virandeville. Un peu plus loin au sud nous relevons *La Cache* à Cérences, Hauteville-la-Guichard, Moyon, et le pluriel au Plessis-Lastelle. Nous relevons aussi *La cache* aux confins du Bessin et du Bocage, à La Bazoque. Les formes composées où le nom est suivi d'un déterminant sont encore plus nombreuses et elles mériteraient sans doute un dépouillement systématique³.

DU VERBE AU DÉVERBAL

L'histoire du nom, dans le domaine picard, est mal connue. Le verbe *cacier* est attesté au moyen âge dans le sens de "conduire un attelage" : il

1 René LEPELLEY, *Le parler normand du Val de Saire* (Manche), Caen, 1974, p. 350, § 490, n. 100. Il va sans dire que la partie du domaine normand dont il est question est située au nord de la ligne Joret.

2 Patrice BRASSEUR, *Atlas linguistique et ethnographique de la Normandie*, Paris, éd. CNRS, t. II, 1984.

3 Je remercie P.H. BILLY qui a mis à ma disposition les données du Rivoli.

suffit de renvoyer à *Aucassin et Nicolette*. Nous le trouvons aussi au sens de "mener les bêtes (en pâture)". On peut lire dans le *Glossaire de la langue romane* de Roquefort ce passage d'un compte de l'hôpital des Wés (Douai, 1369) : "Payé a Adam le Vacquier pour warder et *cachier* les biestes a corne dudit hospital. Si y avoit quatre vaques et quatre bouviaux pour les comans"⁴. Godefroy extrait de la coutume de Biache, village artésien situé sur les bords de la Scarpe, la phrase suivante : "Nul ne peut tenir bestes a l'argent en sa maison pour les *catcher* aux marets paistre." Enfin le FEW cite l'adjectif *cachaule* mal interprété par Godefroy : la signification est "où l'on peut passer avec le troupeau" et non pas "où l'on peut chasser"⁵. Dans un premier exemple, l'adjectif se rapporte à *voies* (1325, *Cart. de Ponthieu*), dans le second à *chemins* (1339, *Cart. de Guise*). Le verbe est bien attesté chez les lexicographes picards au XIX^e siècle : Alcius Ledieu (1893) et E. Edmont (1897) ont relevé le syntagme *catcher ches vaques* que le premier glose ainsi : "les faire avancer en les suivant avec un fouet ou un bâton"⁶.

Quant au déverbal *cache*, l'attestation la plus ancienne, à ma connaissance, est fournie par un passage des *Coutumes du Beauvoisis* de Philippe de Beaumanoir : "[...] la tierce maniere de voie qui fu fete, si est de seize piés de largue [...] et si y pot on bestes mener *atache* sans arester de vile a autre ou de marcié a autre".

Le lecteur est invité à voir dans *atache* une mauvaise lecture pour *a cache*, expression qui a trait à la conduite des bêtes et semble signifier "en les poussant devant soi". La citation est tirée du dictionnaire Tobler-Lommatzsch qui renvoie à l'édition Beugnot. L'éd. Salmon donne la forme française *chace* qui confirme l'interprétation. La voie est plus large qu'un sentier et le conducteur ne doit pas s'arrêter afin d'éviter les dégâts que ses bêtes pourraient causer aux propriétés situées sur le passage⁷ : Le texte de Beaumanoir fait penser à ces vers du *Roman d'Alexandre* (XIII^e siècle) où Gadifier est dépeint repoussant ses ennemis :

"Autressi les emmeine, com li vilains a piet
Va *cacant* devant lui les bestes à l'marciet"⁸

Si le verbe a été d'un emploi assez général en picard, comme en témoigne la densité de la répartition des composés *cachemanée* ou *cache-marée* — en regard du français *chassemarée* — le déverbal ne s'est maintenu solidement jusqu'à notre époque qu'à l'extrémité est du domaine. Nous sommes tenté de conjecturer que *cache* "chemin (pour conduire les bêtes)" a eu une répartition

4 J.B.B. ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane*, Suppl. Paris 1820, p. 84b, s.v. *comant*. Ce mot est glosé à tort par "commensal" alors qu'il signifie plutôt "mandataire".

5 F. GODEFROY, *Dict. de l'anc. langue franç.*, Paris 1880-1891, t. II, 28c et 30a, s.v. *chaçable* et *chacier* ; FEW, II, 325a-326a, s.v. **captiare*.

6 Alcius LEDIEU, *Monographie d'un bourg picard - IV^e partie, Petit glossaire patois de Demuin*, Paris, 1893, p. 34 ; Edmond EDMONT, *Lexique Saint-polois*, Mâcon, 1897, p. 304, s.v.

7 Philippe de BEAUMANOIR, *Coutumes...* cité dans Tobler-Lommatzsch, II, 152b, s.v. *chace*. L'éd. Beugnot est de 1842, l'éd. Salmon de 1899.

8 Lambert le TORT et Alexandre de BERNAY, *Li romans d'Alexandre*, éd. Michelant, Stuttgart, 1846, 179, 12. Le second vers est cité dans Tobler-Lommatzsch, 155a, s.v. *chacier*.

beaucoup plus vaste que celle que nous constatons aujourd'hui et de considérer les deux zones d'étendue limitée aux deux extrémités du territoire normano-picard comme deux aires latérales, vestiges d'un plus vaste ensemble (Carte I). Un exemple boulonnais, que le FEW emprunte à D. Haigneré en le glosant par "andain", notion susceptible d'être sentie comme apparentée, incite à élargir vers l'ouest la zone résiduelle picarde. D'autres observations iront dans le même sens, mais nous envisagerons seulement les témoignages oraux susceptibles d'être mis en relation avec les attestations écrites des époques précédentes : l'aire s'étend entre Onnaing, Raucourt, La Neuville-lès-Dorengt, Anor et Beaufort⁹.

INTERFÉRENCES

Une différence entre les aires latérales normande et picarde apparaît immédiatement : en Normandie la microtoponymie écrite fournit en abondance des exemples de *cache* ; en Picardie, la forme ne figure qu'exceptionnellement dans les cadastres qui ont été, pour ce mot comme pour un certain nombre d'autres, très francisés. Un ouvrage de Jean d'Orléans, duc de Guise, *Les anciens lieux-dits de la commune du Nouvion-en-Thiérache* (1903), où sont recueillies des formes remontant aux XVII^e et XVIII^e siècles et même au-delà, ne contient aucun exemple de *cache*, alors que l'enquête orale en révèle plusieurs. Le tableau suivant, qui récapitule les deux séries de formes, *cache* et *chasse* en usage sur le territoire de Gommegnies, fait apparaître les progrès de la francisation entre le XVI^e et le XIX^e siècle. La tradition orale a cependant eu assez de force pour maintenir jusqu'à nos jours une forme qui avait perdu son support écrit¹⁰.

Cache se répartit dans les colonnes A, B et surtout D mais a presque complètement disparu dans celle qui est essentiellement consacrée aux attestations des plans cadastraux. La francisation a épargné *benneu* (n° 11), surnom signifiant "charrette" ou "charretier", mais a substitué *Jeannot* à *Hano*, par aphérèse possible de l'archaïque Jehannot (n° 14) ; Launeu, pron. de Launeau (n° 15), *Cache Jean Lin* (n° 18) et *a zes caches*, ldt oral (n° 20) ont été transmis par Désiré Mathieu, né à Gommegnies en 1905.

À partir de 1410, les souverains de Hainaut ont eu des chasses à Gommegnies dont le territoire est voisin de la forêt de Mormal, et il est bien difficile parfois de faire le partage entre les passages nommés *caches* et les

9 Je remercie les personnes qui m'ont aidé à déterminer l'aire privilégiée (C. II) : F. Carton m'a communiqué les réponses à la question 325 du questionnaire de l'Atlas picard "chemin desservant des terres enclavées" : le regretté Cl. Deparis m'a fourni une abondante documentation relative à Prisches ou tirée des textes déposés aux Archives du Nord, dont les œuvres manuscrites de Désiré Mathieu ; P. Brasseur m'a renseigné sur Gommegnies, son village natal, A. Louguet sur l'Avesnois, J.N. Carion sur Anor. J'ai reçu aussi des informations de mes compatriotes de Thiérache, M. Carnoy, R. Hébert, J. Preux et surtout de Marc Blancpain dont il sera beaucoup question dans la dernière partie.

10 Ce tableau a été réalisé grâce aux données fournies par P. Brasseur et Cl. Deparis. Pour la *cache d'Erpion* voir n. 14 fin.

A Attestations antérieures à 1500	B Attestations du XVI ^e au XVII ^e s.	C Attestations écrites XIX ^e -XX ^e s. (PC = plan cadastral)	D Tradition orale
1 - A la voie cachennaise 1338 - A la voie cachennaise 1380, 1474 - Cachennaise 1453	Le chemin cachennais 1546		
2 - Cache d'Éproun 1417, 1467	Chaise d'Éproun (XVI ^e s.)	Cache d'Éproun Chaise d'Éproun (PC)	
3	La cache de Grand Saut 1557		
4	La cache Jacques Bernier 1603		
5	A la cache de Euzemant 1608		
6	Cache tenant au chemin du Sarcoum 1628		
7	Cache d'Ancoine Rémy 1619		
8	Cache Parent 1767		
9	La cache Potier 1769	Chaise Potier	
10	La chaise des Carnes charroyés 1786		
11		Chaise de Bernier (PC)	
12		Sentier de la cache (PC)	Cache del cache
13		Chaise Jean Colas	
14		Cache Hain (ancien) Chaise Jeanne	
15		Chaise Jeanne Laurier	Chaise Jeanne Laurier, auj. (sur map)
16		Chaise du moulin	
17		Chaise Marie (PC)	(sur carte 1)
18		Chaise Jean Benoit (PC)	Cache Jean Ben
19		Chaise Jean Tegret (PC)	
20			a ses caches (dit oral)

lieux aménagés pour la chasse¹¹. Une autre interférence plus récente, a eu tendance à s'opérer entre le mot picard et le français *cache*, déverbal de *catcher*. C'est ainsi qu'à Gommegnies, selon D. Mathieu, le ldt oral *Cache del cacheoire*, à quoi correspond le *Sentier de la cacheoire* sur le plan cadastral, est interprété comme "un lieu encaissé, humide, pouvant servir de cachette entre deux haies".

Les interférences compliquent l'interprétation des microtoponymes que nous relevons : l'ancien lieudit *La Cache du Bruille* (c-à-d "du Breuil") à Taisnières-en-Thiérache (1702) est situé dans la zone jalonnée de la carte II : il est certain que nous avons affaire à l'odonyme : mais selon Cl. Déparis quelques familles du hameau des Vallées, proche du Favril et de Maroilles, parlaient d'une *chasse* conduisant à leurs prairies : la francisation avait opéré. Dans la même région, la *Chasse de la pasture d'Espineteaux* à Dompierre (sur Helpe), mentionnée dans un acte d'échevinage de 1600, n'est-elle pas une *cache* francisée ? Trois autres actes du même dossier caractérisent la même pâture par le déterminant *des Espineteaux* (1597, 1616 et 1617)¹².

Un terme topographique employé à Floyon en 1682 semble justifier l'interprétation précédente : "La cache qui conduit à la grande pasture". Il fait l'objet d'une glose : *cache* "passage étroit, souvent entre deux haies"¹³. Aujourd'hui, à Floyon, le mot n'est plus en usage. Mais que faut-il penser des *chasses* qui nous éloignent de la zone privilégiée ? *Chasse du marais* à Étrun dans le Cambrésis, à quoi fait écho *Au-dessus de la chasse du marais* à Hangest-sur-Somme¹⁴, *la chasse du vacher* à Longpré-les-Corps-saints : nous pourrions multiplier les exemples. À Avesnes et Avesnelles les interférences ont créé une ample polysémie : le mot peut se rapporter soit à la chasse, soit à un chemin qui dessert les pâtures, soit à une cachette, une "muchette".

CONFIGURATION MORPHO-SÉMANTIQUE

Selon Philippe de Beaumanoir, la voie par laquelle on conduisait les bêtes avait une largeur de 16 pieds. En donnant au pied la valeur de 0,324 m, nous obtenons un peu plus de 5 m. Mais à Gommegnies aux XVIe-XVIIe siècles, si une *cache de kars* permet de voiturer "fiens et fourrages", d'autres

11 Désiré MATHIEU, *Lieux-dits de Gommegnies par ordre alphabétique*, Arch. du Nord 15J46 (renseignements communiqués par Cl. Déparis).

12 Je suis reconnaissant à J.-F. CARION de m'avoir transmis une photocopie du document (Arch. du Nord E R 52J3).

13 D. MATHIEU, *Les lieux-dits de Floyon au XVIIIe siècle*, Arch. du Nord 15J48 (renseignement communiqué par le regretté Cl. Déparis).

14 Cf. la glose du FEW "rouch: Chemin dans un marais", H, 326a, s.v. **captiare*. *Cache* peut signifier aussi "juridiction, territoire soumis à une juridiction". Godefroy (*op. cit.* s.v. *chace*) cite deux exemples tirés d'une charte cambrésienne de 1247. Jouancoux en mentionne un autre qu'il qualifie de "curieux" et qu'il glose par "étendue, limite" (1425), dans ses *Etudes pour servir à un glossaire étymologique du patois picard*, Amiens 1870. Nous sortons du domaine de l'odonymie, mais les interférences sémantiques ne sont-elles pas possibles dans ce cas aussi ? Le microtoponyme *cache* est attesté à Trefcon (02), à Villers-Sire-Nicole et à Walincourt (59). De plus la *Notice descriptive et statistique sur le département du Nord* indique deux hameaux appelés *Cache d'Herpion*, territoire de Gommegnies et *Cache Pierre-Anne*, territoire d'Anfroipret (Imprimerie Nationale, Paris 1910).

ont des dimensions singulièrement rétrécies : 8 pieds (env. 2 m 50) et même 5 (1 m 60). Nous sommes amenés à distinguer plusieurs sens :

1) - "chemin rural". Selon Cl. Deparis, à Prisches où le mot est resté d'usage courant, la *cache* "peut être plus ou moins empierrée, élargie par l'élagage des haies, la taille des saules et des charmes ou le curage des fossés qui la bordent : elle reste le chemin rural par excellence". Ex. La cache de Clabart, la c. des longues bornes, la cache du bouquet Dolez. La tradition s'est gardée depuis le XVIII^e siècle au moins : la cache de Maroyeguisse, pron. [marógwiz], est attestée en 1720. Au Favril, au Nouvion-en-Thiérache, la situation semble être la même.

2) - "sentier". À Gommegnies, si le sens précédent n'est pas tout à fait oublié, les *caches*, selon D. Mathieu, se définissent plutôt comme des "sentiers bordés de haies et formant tonnelles" (ex. : Cache Jean Launiau)¹⁵. Patrice Brasseur, qui est originaire de Gommegnies et a fait les enquêtes de l'ALN, a été frappé par la disparité sémantique du mot suivant qu'il était employé dans son pays natal ou sur son terrain d'enquête : la cache normande est beaucoup plus large que celle de l'Avesnois. La première est une allée bordée d'arbres qui conduit généralement vers une grande propriété et permet la circulation d'une charrette : la seconde est une sente pour piétons où même les mobylettes sont interdites. Ce sont souvent des raccourcis pour se rendre chez les commerçants : ils sont bordés de haies et jamais le nom ne serait employé pour désigner un chemin à travers champs.

3) - "ruelle". On lit dans le *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne* de Louis Vermesse (1867) la glose suivante : "On nomme ainsi à Mons les rues étroites et tortueuses habitées par le peuple". L.V. tire le renseignement des *Œuvres facétieuses* de Delmotte¹⁶. P. Ruelle rappelle que le montois *cache* "chemin qui conduit à une prairie" a pris le sens de "ruelle des quartiers pauvres", mais ajoute que le montois actuel a opté pour la forme francisée *chasse*. L'urbanisation rendait inutile l'acception ancienne et le mot a été récupéré pour fournir un odonyme péjoré. Il ajoute qu'en borain le même mot, non francisé cette fois, se retrouve dans *ène cache* "galerie horizontale de roulage"¹⁷. Nous sommes ainsi ballottés entre la forme picarde *cache*, ancienne et rurale, ou maintenue par les "houilleurs", et la forme francisée *chasse* adoptée dans l'odonymie urbaine. C'est à un sens du même type que se rattache le nom d'un quartier d'Onnaing, *les quat' caches*, "les quatre chemins", mais nous trouvons dans le même bourg des formes franci-

15 Désiré MATHIEU, *op. cit.*, n. 11 : "héritage en forme d'une cache... contenant huit piets de large entre deux haye" E 889 (1539) : "maison avec grande cache large de cinq piets" (*id.* 1567) : "cache entre deux haies au trieux du Grand Sart" (*id.* 1555) : "Cache de Kars pour y voiturer ses fiens, fourraige" (*id.* 1564).

16 Louis VERMESSE, *Dict. du patois de la Flandre française ou wallonne*, Douai 1867, s.v. *Les Œuvres facétieuses* d'Henri Delmotte (+ 1836) ont été éditées à Mons en 1841.

17 P. RUELLE, *Dites-moi, d'où viennent donc ces mots borains ?*, t. III, Mons 1983, p. 48. R. Berger, que je remercie pour son aide amicale, m'a indiqué des remarques concordantes dans le *Vocabulaire professionnel du houilleur borain*, du même auteur, p. 37-38.

sées : la chasse des Beaumont, la ch. des Partiaux, la ch. de Valenciennes¹⁸ et, tout près de là, la Chasse Marianne sur le territoire de Vicq.

Comme on a pu s'en apercevoir, le nom est le plus souvent associé à un déterminant. Les chemins se distinguent volontiers par l'indication du lieu vers lequel ils conduisent : "cache qui conduit à la pâture" et "cache de la pâture" peuvent être à ce titre équivalents. Telle est l'interprétation de la *Cache de l'église* à Gommegnies, de la *Cache de l'école* à Carnoy, hameau de la commune. Nous remarquons toutefois que le déterminant peut aussi être un nom d'homme : parfois c'est le nom du commerçant dont on peut atteindre la boutique par le raccourci : ex. *Cache Mozin*, ou *Mosin*. S'il arrive que les propriétaires récupèrent le terrain, le nom n'est pas nécessairement voué à la disparition quand il a assez de vitalité pour désigner la parcelle où il se trouvait. La construction ayant pour second terme un anthroponyme n'est pas sans rappeler les anciens usages. À Gommegnies, les "héritages" sont décrits et évalués aux XVIe-XVIIe siècles avec la cache qui sert d'accès et de dégagement, et sans laquelle ils auraient peu de valeur : cet emploi ancien rappelle le sens relevé par P. Brasseur en Normandie.

Les notes de D. Mathieu nous montrent les caches dans leur milieu naturel, à côté des *chevauchaires*, des *carrières*, des *rouillies*, des *voielettes* etc. Mentionnons encore une association originale qui rapproche les caches des "couteaux". Selon une série de textes du XIVe au XVIe siècle, relevés et commentés par D. Mathieu, les chevaux sauvages de la forêt de Mormal étaient dirigés entre de longues palissades de bois vers des lieux de rassemblement nommés *prinses* "prises" : un réseau de *caches* ou *chaces* rayonnait autour du parc de Mormal que clôturaient des "haies". Un document de 1455 fait allusion aux "couteaux des caches" où l'on a "bouté lesdits poulains et juments et chassé jusque audit parc"¹⁹. D'anciens microtoponymes semblent trouver là leur origine : *au court couteau* (1510), *as grans couteaux* (1530).

Au Nouvion-en-Thiérache, la cache correspond à un élément bien particulier du paysage. C'est un chemin bordé de haies d'aubépines interrompues çà et là par les barrières qui marquent l'entrée des pâtures. Des arbres têtards — charmes, saules — espacés de quelques mètres, surplombent la haie. Ils ont pris aujourd'hui un développement considérable et forment des berceaux qui font écran à la lumière : certains passages font penser à des tunnels. La largeur de la voie peut aller d'environ 5 m à 10 à 12 m. Les bords portent la trace de fossés devenus peu visibles faute d'entretien, et surmontés de loin en loin de petites levées de terre. Quand la cache porte un nom, c'est celui du fermier dont elle dessert les pâtures. Cette habitude semble en relation avec le contenu d'une glose qui figure dans *la Statistique du dépt de l'Aisne* de Brayer (1825) et que le FEW cite partiellement :

18 J. DAUBRY, *Le livre du rouchi* (parler picard de Valenciennes), Amiens 1979, p. 90. Le liedit oral a été recueilli auprès d'un témoin de Quarouble.

19 Désiré MATHIEU, *op. cit.*, n. 11 : au XIVe siècle, les bêtes sont "racachées" dans la forêt de Mormal quand elles s'en sont éloignées.

CACHE ou PASSAGE - Espace laissé gratuitement ou à charge de rente à un particulier pour l'exploitation des héritages enclavés (cantons du Nouvion et de La Capelle)²⁰.

Ainsi Marc Blancpain se souvient très bien de la Cache Magniez, et une mare, la fosse Magniez, portait le nom du même propriétaire (voir ci-dessous). La cache Saunier, du nom d'un exploitant voisin, prend naissance à droite de la route de Prisches. À quelque distance, partant de la même route, une autre, moins bien conservée, n'a plus d'appellation particulière. Toutes deux rejoignent la route qui va à La-fontaine-des-pauvres. À gauche de la route de Boué, près du Moulin lointain, on distingue l'entrée d'une cache qui va se perdre ensuite dans les pâtures.

On comprend que ce nom, qui ne peut plus être mis en relation avec le verbe picard *catcher* au sens de "mener les bêtes", aujourd'hui inusité, se soit rattaché tout naturellement au français *catcher*. La cache est pour les gamins le terrain idéal pour les jeux de cache-cache : on raconte aussi qu'elle a servi aux habitants de cachette pendant les années de guerre. Elle avait trouvé, il y a quelques années, une autre utilisation car les gens du quartier voisin y mettaient leur chèvre au piquet et venaient la chercher le soir.

Ce tour d'horizon nous montre à quel point un nom de ce genre est sensible aux diverses fonctions de la chose désignée. Il ne s'est conservé que là où les habitants avaient besoin d'un chemin de desserte pour des pâtures dispersées. Le remembrement lui a porté un coup. Pour survivre dans la mémoire collective il a eu à faire face aux menaces d'altération liées à la francisation et aux menaces de disparition du fait de l'élimination du type de chemin auquel il correspond.

RESSOUVENIR ET DÉPAYSEMENT

La microtoponymie écrite est, sur le point qui nous occupe, décevante et fallacieuse. Au contraire, le mot est bien représenté dans les œuvres d'un romancier thiérachien contemporain, Marc Blancpain, né au Nouvion en 1909. La mère et la grand-mère de l'écrivain, originaires de la même région, étaient déjà des "conteuses" : on comprend que les souvenirs de plusieurs générations et leur expression, en se vivifiant les uns par les autres, aient acquis une profondeur fascinante, et que les mots du terroir occupent dans l'œuvre une place de choix.

Pour Marc Blancpain, "la cache c'était un chemin à peine empierré qui allait entre les pâtures". Celle qui s'ouvrait devant la maison qu'il habitait, étant enfant, s'appelait la cache Magniez du nom d'un "censier" dont elle desservait les possessions ou les locations. Marc Blancpain y courait avec ses "copains" "à la dégarouche" des pommes ou des "balosses" : ils allaient y

20 J.B.L. BRAYER de Beauregard, *Statistique du dépt. de l'Aisne*, vol. 2, Laon 1825, p. 192. Je suis reconnaissant à M. Jean Ismael qui m'a guidé vers les deux caches de la route de Prisches et m'a renseigné à leur sujet.

dénicher les "agâches", gober les petits œufs bleus du "mauviard", ou encore repéraient l'endroit où se rendraient "les troupes piaillantes des pintades" qui aimaient mieux pondre dans le secret des haies que dans la cour des fermes, et dégustaient leurs œufs piquetés de brun, à la saveur comme salée²¹. Qui saurait mieux parler de notre mot que cet écrivain ? Dans *Nous l'appelions Bismarck*, roman qui est pour une large part la chronique du pays de l'auteur au temps de son enfance et l'un des livres auxquels il reconnaît être le plus attaché, l'entrée de la cache Lumier formait un angle avec la route d'Avesnes où s'élevait la chapelle Sainte Radégonde. La chapelle abritait le trésor de guerre de la bande de neuf gamins dont le garçon surnommé Bismarck était le chef incontesté. À partir de là les gamins se lançaient dans leurs expéditions de dégaroucheux et de dénicheux. Neuf occurrences du mot nous mettent sur leur piste²². La cache, appelée par l'écrivain *Cache Munier*, citée p. 128, prend sur la gauche de la route du Nouvion à Boué, près du Moulin lointain, et va traverser l'ancienne Sambre avant de se perdre dans une pâture à l'orée du Bois de la Queue du Boué.

Toutefois la cache n'a jamais reçu de description aussi suggestive que dans *Le sentier de la douane*, roman en deux volumes qui ne contient pas moins de 35 occurrences du terme. Le point de départ de l'action, qui se passe au pays de la contrebande, est situé aux confins de la Thiérache et de l'Ardenne, dans une localité appelée Landouzy pour la circonstance, et son déroulement entraîne le lecteur vers la région des Rièzes. Nous ne sommes plus dans la zone où s'applique le traitement normano-picard mentionné au début de notre article. Quel besoin l'auteur avait-il de parler de la cache qui se trouve ainsi curieusement mêlée aux fagnes, aux fruchis et aux rièzes de l'Ardenne dans cet ouvrage ? Et pourtant la cache, franchissant la barrière où la cantonnait la mémoire, s'est imposée à lui, et son image s'est projetée dans la représentation d'une région dont il a apprécié la rudesse et la beauté.

Voici la cache venue du pays d'enfance :

"La route de l'Inspecteur... c'est à peine un chemin, ce qu'on appelle dans le pays "une cache"... Deux ornières caillouteuses que sépare un terre-plein étroit d'herbe drue, de trèfle blanc et de plantain ; de part et d'autre un fossé envahi par les scabieuses, la chicorée, les spirées et surtout les ronces ; puis un talus couronné d'une haie d'aubépines égayées par l'épine-vinette et les églantiers ; de place en place un charme ou un chêne têtard se donne des airs de surveiller la "cache".

L'homme y conduit, attelé d'un robuste cheval ardennais, son tombereau de fumier ou sa charrette à foin, car la "cache" dessert des pâtures ; la femme y mène sa carriole à traire qu'elle pousse pour aider les deux gros chiens qui la tirent"²³.

21 Lettres du 7/03/94 et du 27/04/94. L'écrivain opère une médiation entre le pays qu'il revit et son lecteur. La *dégarouche* est la "maraude".

22 *Nous l'appelions Bismarck*, Denoël, Paris 1975, p. 20.

23 *Le sentier de la douane – La bachelière de Landouzy*, Denoël, Paris 1984, p. 12.

Il existe dans bien des régions des chemins creux bordés de haies : ils portent différents noms : la *chevée* ou l'*échevée* n'aurait pas été déplacée à l'est de la Thiérache²⁴. Le lien entre l'image et la résonance, la senteur du nom, était probablement trop fort. Les personnages semblent venir se placer d'eux-mêmes dans cet espace. Dégarouche ou contrebande, n'est-ce pas toujours l'aventure ?

Tous les éléments de la description reparaissent les uns après les autres au cours du récit. Les haies qui courent sur les deux bords étaient implicites dans *Nous l'appelions Bismarck*. Où les pintades auraient-elles trouvé pour leurs œufs un nid bien protégé des regards ? Ici tout se déploie. Anne, l'héroïne, était attirée par les caches et les chemins "aux noms qui sentaient bon l'aventure"²⁵. Voilà qu'elle s'engage dans l'une de ces caches : "Les haies épaisses et hautes et les charmes têtards plaçaient dans l'ombre le chemin creux". Le terre-plein central n'est pas oublié : "L'imbécile d'inspecteur... marchait sur l'herbe de la cache, s'imaginant sans doute qu'elle étouffait le bruit de ses pas, tandis que les contrebandiers allaient sur les pâtures"²⁶. Nous avons là le point de vue de ceux dont l'écrivain raconte la vie aventureuse. Voici maintenant les fossés. Ils facilitent la tâche des personnages qui désirent se déplacer sans se faire remarquer : "Ils marchaient de part et d'autre de la large cache, dans le fossé, et la tête abritée par les aubépines en fleur [...] dans les ornières on distinguait sans peine la trace des sabots des sangliers"²⁷. Nous sommes dans l'Ardenne. La référence au sanglier est quasi de rigueur. Ces traces ne rappellent-elles pas cependant la rencontre que font Bismarck et les siens qui, passant par la cache Lumier, "tombèrent nez à nez avec une laie énorme suivie d'une dizaine de marcassins"²⁸ ?

En haut les aubépines, en bas surtout les ronces, disait le conteur. Nous retrouvons ainsi ce reflet des souvenirs d'enfance, le soleil entrevu tandis que sont cueillis les "meurons" :

"Les grappes de mûres scintillaient, luisantes, dans les rais de soleil qui parvenaient à percer le rideau des aubépines"²⁹.

"Ce pays n'a pas cessé de vivre en moi", déclare Marc Blanpain dans la dédicace de *Nous l'appelions Bismarck*. Rien d'étonnant que la cache ait changé de lieu pour suivre le conteur.

*

24 *Atlas ethnographique et linguistique picard* (A. L. Pic.), Paris 1975, vol. I, c. 33, s.v. *chemin creux*.

25 *Le sentier de la douane*, p. 22.

26 *Id.*, p. 12.

27 *Le sentier de la douane — Le colonel et son royaume*, p. 146.

28 *Nous l'appelions Bismarck*, p. 229.

29 *Le sentier de la douane — Le colonel et son royaume*, p. 73.

Sur le plan phonique, la forme *cache* employée au sens de "chemin de desserte" est caractéristique du domaine normano-picard : lorsqu'elle apparaît ailleurs, elle ne peut être que le résultat d'un emprunt, ou, comme ici, d'une projection. L'aire probablement plus vaste à l'origine, s'est réduite à deux petites régions séparées par le grand vide qu'a créé l'oubli progressif des coutumes ainsi que la francisation. Il arrive que certains traits semblent tirer de leur situation aux extrémités de la zone où ils s'étaient antérieurement répartis une fermeté qu'ils n'ont pas eue dans un large entre-deux où ils ont été recouverts par des couches venues ensuite, n'épargnant que les bordures. Les deux régions conservatrices sont des pays de bocage. Dans la zone picarde, le pourtour de deux forêts, celles de Mormal et du Nouvion, semble avoir créé une situation favorable au maintien du mot³⁰. Qu'elle soit un raccourci pour se rendre au bourg et dans les boutiques, qu'elle soit une voie de pénétration dans les pâtures, dans les champs ou vers les bois, la *cache*, avec sa bordure de haies, a joué un rôle dans la vie du pays et a cristallisé des souvenirs. Et pourtant le mot rejeté du domaine écrit avait besoin d'un défenseur. Il l'a trouvé dans la personne de Marc Blancpain. Comment le romancier thiérachien aurait-il pu raconter les équipées de ses héros, qui ont bien des points communs avec celles de son enfance, s'il n'avait pas eu à sa disposition ce mot chargé pour lui de sens et de mémoire, qui l'incitait à transmettre à ses lecteurs les confidences du passé ? Ainsi certains mots régionaux sont porteurs de richesses suggestives dont sont dépourvus ceux du vocabulaire général censés y correspondre. Écartés de la langue apparemment plus soignée, ils peuvent prendre une juste revanche, quand ils sont compris, aimés, et utilisés avec justesse.

Jacques CHAURAND

Université de Paris XIII

30 La relation entre la forêt, lieu de pâturage traditionnel, et la solidité d'implantation de *cache* est encore plus frappante au XVIII^e siècle. D'après la carte de Cassini, la Haye de Gommeignies s'étendait de Gommeignies au hameau de Carnoy ; la Haye d'Avesnes longeait la "Grande Helpe" et formait un cercle autour de Dompierre ; la forêt du Nouvion s'étendait jusqu'à Cartignies (voir carte II).

Je dois à M. Jean-Noël CARION, auteur d'un *Lexique du parler picard d'Anor* (59) pour lequel il vient de faire un troisième additif, la phrase suivante en patois d'Anor (voir carte 2) : [no euzê | kae pu alé dka nô patur kétó kom vó diri rafremé dē lē sēn a Titiz] : "Nous suivions le chemin de servitude pour gagner notre pâture, laquelle était, pour ainsi dire, enclavée dans celle de Baptiste."

La traduction par "chemin de servitude" rappelle celle de Brayer citée précédemment.